

Nouvelle campagne publicitaire de la CNESST

Au travail, le danger nous guette tous, sans exception!

Lévis, le 2 octobre 2017. – La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) lance aujourd'hui sa nouvelle campagne publicitaire en matière de santé et de sécurité du travail. L'objectif de celle-ci : faire prendre conscience que personne n'est à l'abri d'un accident du travail et que le danger nous guette tous, sans exception.

Chaque jour, 225 travailleurs se blessent, ce qui représente plus de 82 000 accidents du travail par année au Québec. Ces accidents surviennent dans tous les milieux de travail, petits et grands. Il est donc essentiel pour la CNESST de sensibiliser adéquatement la population à l'ampleur des accidents du travail et de démontrer qu'il est important de parler des dangers et de prendre les moyens pour les éliminer.

« La CNESST tient à profiter de chaque occasion, dont le lancement de cette nouvelle campagne de sensibilisation, pour rappeler tant aux employeurs qu'aux travailleurs l'importance qu'ils prennent en charge la santé et la sécurité, afin de rendre leurs milieux de travail toujours plus sécuritaires », a soutenu la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST, M^{me} Manuelle Oudar.

Sur toutes les plateformes, parlons du danger pour l'éliminer!

À compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 5 novembre, la CNESST diffusera à la télévision et sur le Web un message de 30 secondes, en français, ainsi qu'un message radio, par le biais de stations tant francophones qu'anglophones.

De plus, le public est invité à visiter le site Web parlerSST.com pour participer à un concours favorisant le partage de solutions pour prévenir les accidents du travail en éliminant un danger. Les employeurs et les travailleurs pourront également répondre à un questionnaire visant à les sensibiliser à la place accordée à la santé et la sécurité dans leur milieu de travail.

Pour en savoir davantage, visitez le site Internet de la campagne, à parlerSST.com.

La CNESST, votre porte d'entrée en matière de travail

La CNESST offre aux employeurs et aux travailleurs une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire. Elle a notamment pour mission de gérer le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, un fonds entièrement autofinancé dont elle est la fiduciaire.

Pour plus d'information, visitez notre site Web à cnesst.gouv.qc.ca et suivez-nous sur Facebook (facebook.com/cnesst), Twitter (twitter.com/cnesst) et LinkedIn (linkedin.com/company/cnesst).

– 30 –

Source : Marlène Tremblay, responsable des communications
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Téléphone : 418 839-2500, poste 2605